

L'APEEL, quésako ?



- ✎ Association des parents d'élèves indépendante créée officiellement le 19 novembre 2005,
- ✎ Compte **86 familles (113 enfants)** adhérentes en 2020/2021 pour **220 élèves** sur 2 écoles,

Quel est son rôle ?

- ✎ **Représente les intérêts des parents d'élèves** dans les deux établissements en constituant une liste de parents délégués pour participer aux conseils d'école. Elle relaie ainsi les questionnements des parents puis diffuse le compte-rendu de la réunion. Elle peut aussi intervenir à la demande sur des problématiques individuelles.
- ✎ **Donne son avis, fait des suggestions** sur le fonctionnement des écoles. Est à l'écoute des problématiques des enseignants. Peut mener des actions dans l'intérêt de toutes les parties.
- ✎ **Soutient financièrement les projets des enseignants** (sorties scolaires, piscine, classes externées),
- ✎ **Organise ou participe à plusieurs manifestations** durant l'année (Carnaval, Ciné goûter, Jeux en Fête, Tournoi de Pétanque, spectacle de Noël, marche aux lampions, Halloween...). L'Association est aussi présente aux manifestations organisées par les écoles et le village (commémorations ...).
- ✎ **Participe** au programme **Terracycle** toute l'année avec divers points de collecte (école, centre social)
- ✎ **Plus d'info sur notre plaquette jointe et le compte rendu de notre AG.**

Pourquoi devenir membre de l'APEEL ?

- ✎ **Recevoir les informations essentielles sur la vie à l'école au quotidien par mail** en complément de celles affichées : planning conseil d'école, recueil de vos préoccupations, compte-rendu des réunions (conseil d'école, commissions menus cantine...), calendrier des manifestations...etc...
- ✎ **Exprimer vos attentes, vos préoccupations et vos idées,**
- ✎ **Participer si telle est votre envie activement** à la vie de l'école et aux manifestations.

Comment adhérer à l'APEEL ?

Très simple ! Remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et, si vous le souhaitez, verser une participation pour nous aider dans nos actions. Les fonds collectés lors des inscriptions ou manifestations permettent de financer les frais de fonctionnement (achat petit matériel pour la bureautique ou pour les manifestations) et au financement des projets d'école (sortie scolaire, piscine, etc..). **1680€ reversés pour l'année civile 2020 malgré le COVID et l'arrêt de nos manifestations.. Le budget voté pour 2021 est de 1800€ minimum. 1€ personnel investi à l'APEEL c'est 1€ collectif reversé pour les sorties.**

Rejoignez-nous.

C'est grâce à la participation active et à l'implication de tous que nous pourrons réussir dans nos projets : nous souhaitons renforcer les relations parents / APEEL autour des préoccupations qui sont les nôtres !

Boîte mail : apeel.levignac31@gmail.com

Site : <http://apeel.levignac.free.fr>

Merci de votre soutien.

BULLETIN D'ADHESION A L'APEEL ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 (à retourner par mail de préférence)

Cotisation de soutien non obligatoire (8€ moyen l'an passé)

**Chèque à l'ordre de l'APEEL à déposer dans les boîtes aux lettres APEEL des écoles*

Virement à privilégier : RIB Crédit Agricole - APEEL - IBAN FR76 1310 6005 0020 0061 1272 908 - Code BIC : AGRIFRPP831

en précisant dans le libellé « Adhésion ».



Les PARENTS :

Nom(s) : _____ Prénoms : _____

Tel : _____ Mail : _____

Nom(s) : _____ Prénoms : _____

Tel : _____ Mail : _____

Les ENFANT(S) :

Nom : _____ Prénom _____ Ecole Maternelle Ecole Élémentaire

Nom : _____ Prénom _____ Ecole Maternelle Ecole Élémentaire

Nom : _____ Prénom _____ Ecole Maternelle Ecole Élémentaire